



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 septembre 2018

Conseil d'administration de CNP Assurances du 27 septembre 2018

Le conseil d'administration de CNP Assurances, réuni le 27 septembre 2018, a examiné la situation découlant de la conférence de presse tenue par ses actionnaires publics au cours de laquelle ceux-ci ont fait part de leur intention de faire évoluer son actionnariat.

Le conseil d'administration de CNP Assurances a décidé de la création en son sein d'un comité *ad hoc* composé des administrateurs indépendants en vue d'étudier les évolutions qui pourraient être proposées.

Le conseil d'administration confirme qu'il entend inscrire le futur de l'entreprise dans le cadre multi partenarial et international qui est le sien, dans l'intérêt de tous ses actionnaires, et au bénéfice de l'ensemble de ses partenaires dont les partenaires existants, de ses clients et de ses collaborateurs.

A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

servicepresse@cnp.fr

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

